

**CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL**  
**de 1<sup>ère</sup> classe 2012**  
*(concours Externe, Interne et Troisième Concours)*

**Mercredi 14 mars 2012**

**Epreuve écrite d'admissibilité**

**Etablissement d'un TABLEAU NUMÉRIQUE**  
**d'après les éléments fournis aux candidats**

*Durée : 1 h 00*

*Coefficient 3*

**CONSIGNES AUX CANDIDATS**

**IMPORTANT :**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni le nom d'une collectivité existante ou fictive, ni signature, ni paraphe.
- **Vous devez présenter vos résultats exclusivement sous forme d'un seul tableau numérique, réalisé uniquement au stylo bille, plume ou feutre de couleur bleue ou noire. Toute autre présentation ne sera pas corrigée.**
- Votre tableau numérique doit impérativement être reporté sur la feuille quadrillée de la copie.
- Seule l'utilisation de stylo bleu ou noir est autorisée. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire, souligner ou surligner, sera considérée comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- Le non respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

---

*L'utilisation d'une calculatrice simple, de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.*

---

**Nombre de pages du sujet : 2 (y compris la page de garde)**

**SUJET :**

Quatre salles de concert A, B, C et D se sont regroupées depuis 2010 pour organiser un festival annuel de musiques actuelles : « Ô les sons ».

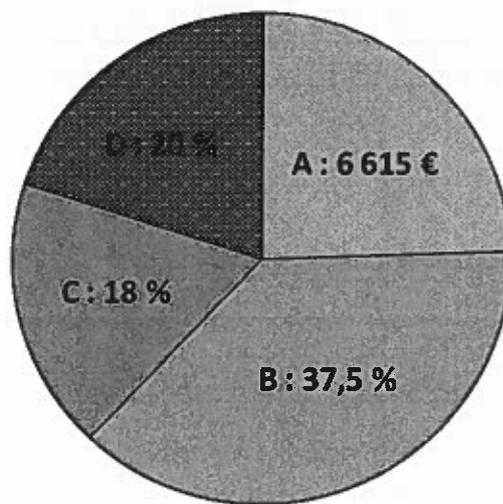
Elles peuvent accueillir respectivement jusqu'à 550, 810, 260 et 420 spectateurs.

Les dépenses et les recettes sont réparties entre les quatre salles.

En 2010, le montant total des dépenses était de 23 700 €, réparti comme suit :

- la salle A a dépensé le quart de la dépense totale de l'année ;
- la salle B a dépensé 40 % de la dépense totale de l'année ;
- la salle C a dépensé les deux tiers de la dépense de la salle A ;
- la salle D a dépensé 4 345 €.

En 2011, la répartition des dépenses est donnée par le diagramme circulaire suivant :



Pour les prévisions de 2012, la dépense totale est estimée à 28 500 €, répartie proportionnellement au nombre maximal de spectateurs de chaque salle.

Les recettes (subventions, entrées, vente de boissons...) sont réparties de la façon suivante :

En 2010, la recette de la salle B est de 10 343 € ; la somme des recettes des salles C et D est de 10 058 € ; la recette de la salle C est inférieure à celle de la salle D de 496 €.

En 2011, les salles B, C et D ont respectivement réalisé  $\frac{3}{7}$ ,  $\frac{1}{14}$  et  $\frac{1}{7}$  de la recette totale de l'année ; la recette de la salle A s'élève à 11 130 €, soit une augmentation de 17,00 % par rapport à celle de 2010.

Les prévisions des recettes, en euros, pour l'année 2012 sont : 11 500 pour A, 12 000 pour B, 3 500 pour C et 5 500 pour D.

**Il vous est demandé d'établir un tableau numérique présentant, pour chaque salle de concert et pour l'ensemble :**

- les dépenses et les recettes pour les années 2010 et 2011, ainsi que leur évolution respective en pourcentage sur cette période ;
- les prévisions de dépenses et de recettes pour 2012.

**Les montants seront arrondis, si besoin, à l'euro près.**  
**Les pourcentages seront arrondis au centième près.**